

Pie XII

5 juillet 1939

Discours *aux jeunes époux et à d'autres groupes de pèlerins*

Enseignements du texte de la messe « pour les époux »

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 juillet 1939

Elles Nous sont toujours agréables, chers jeunes époux, vos belles et nombreuses visites au Père commun. Elles le sont d'autant plus que, avec le désir de recevoir la bénédiction du Vicaire du Christ, votre cœur nourrit la délicate intention de Nous faire participer à votre joie et à votre fête nuptiale.

En vérité, c'est un événement entouré d'une sainte liesse que le mariage chrétien contracté, comme c'est votre cas certainement, dans les dispositions voulues. Ces dispositions, ainsi que les précieux effets du sacrement, Nous en trouvons l'éloquente expression dans les cérémonies liturgiques. Nous aimons, époux chrétiens, les rappeler aujourd'hui à votre souvenir et à votre méditation, afin que vous apparaissent toujours plus hautes la dignité et la sainteté du grand sacrement dont vous avez été les ministres.

Trois moments principaux marquent le rite sacré si émouvant et si expressif des épousailles. Le premier, l'essentiel, est le consentement mutuel, manifesté par la parole des fiancés, reçu par le prêtre et les témoins, confirmé et ratifié en quelque sorte par la bénédiction et la remise de l'anneau, symbole d'entière et indéfectible fidélité.

Tout cela s'accomplit dans une communauté à la fois grandiose et simple : les époux sont agenouillés devant l'autel du Seigneur en présence des hommes (les témoins, les parents et amis) ; en présence de l'Eglise, que représente le prêtre ; en présence de Dieu, qui, assisté des anges et des saints, sanctionne les engagements solennellement pris.

Vient ensuite la partie pour ainsi dire instructive des noces chrétiennes : Paul, le grand Docteur des nations, s'avance, et dans l'épître de la messe de mariage rappelle aux époux d'une voix ferme leurs engagements mutuels et la nature de ce sacrement, symbole de la mystique union du Christ avec l'Eglise. Puis l'apôtre cède respectueusement la place au Maître et Jésus lui même dans l'Evangile prononce la grande et définitive parole : *Quod Deus conjunxit, homo non separet*. « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni ! » (Matth., xix, 6).

Mais pour que la pensée des importants devoirs et des graves responsabilités qu'ils ont assumés n'opprime pas les époux de son poids, voici que l'Eglise prie pour eux, implore des grâces sur le nouveau foyer et rappelle les récompenses réservées même pour ici-bas aux époux vraiment chrétiens.

Particularité importante dans la liturgie de la sainte messe : après le *Pater noster*, le prêtre se tourne vers les époux et invoque sur eux les bénédictions divines par une prière qui touche les fibres les plus intimes du cœur et où abondent les vœux les plus émouvants. Puis la messe reprend son cours et le prêtre demande, avec la libération du mal, le bien le plus grand de la vie terrestre : la

paix. Pour Nous, recueillant cette prière, Nous adressons le même vœu aux jeunes époux : Nous leur souhaitons la paix, c'est-à-dire le bonheur réel et chrétien. Que les jours de votre vie se passent tous dans un bonheur semblable à celui de vos noces, et qu'ils soient égayés par le sourire des enfants, ce gage d'un mutuel amour et des bénédictions divines, que le Seigneur fera croître autour de votre table comme des rameaux d'oliviers.

Si tous vos jours ne s'écoulent pas joyeux comme le premier, qu'ils soient du moins rassérénés par la seule vraie consolation dans les maux d'ici-bas, la confiance en Dieu.

PIE XII, Pape.